

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Cette politique est indissociable de notre RAISON D'ÊTRE : "ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE"



Engagé pour demain, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes trace une nouvelle voie : celle d'un site événementiel et culturel qui écoute, prend soin, s'engage et met en œuvre. À travers l'accueil d'événements professionnels, culturels et de loisirs, notre mission est de proposer des expériences responsables, inclusives et inspirantes.

Nous faisons de chaque rencontre une opportunité d'agir collectivement, de mobiliser les énergies et de favoriser un changement durable. Guidés par une ambition claire à l'horizon 2030, nous nous engageons à réduire significativement notre empreinte carbone sur nos activités directes, avec un objectif de - 60 % sur les émissions liées à nos consommations d'énergie par rapport à 2018.

Nous plaçons ainsi l'humain, le territoire et l'environnement au cœur de notre action.

Nos missions

Crée en 1992 et investie d'une délégation de service public, la Société d'Économie Mixte des Événements Cannois (SEMEC) est chargée des missions suivantes :

- Gérer et exploiter le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et les Offices de Tourisme
- Promouvoir et animer la destination touristique de Cannes
- Programmer les saisons événementielles et culturelles de Cannes
- Accueillir et organiser des salons professionnels

Nos 4 valeurs

Notre démarche repose sur trois piliers essentiels : @révéler, &prendre soin et #connecter autour desquels s'articulent nos quatre valeurs fondamentales : la création, l'ouverture, la durabilité et la passion ; ensemble, ils nous permettent d'accueillir durablement le monde, notre raison d'être et ce qui guide chacune de nos actions au quotidien.

Nos enjeux*

Les enjeux prioritaires de notre démarche RSE sont définis en cohérence avec les attentes exprimées par nos parties prenantes internes et externes, grâce à un dialogue régulier et structuré. Ils reflètent également les axes stratégiques que nous avons collectivement identifiés comme essentiels à notre performance globale et à notre contribution au développement durable.

Nos principes

Notre politique intègre de façon transversale les principes de Développement Durable :

- Devoir d'inclusion : en échangeant avec nos collaborateurs, clients, partenaires et acteurs locaux
- Devoir de vigilance : en rendant chaque acteur responsable de la politique RSE
- Intégrité : en respectant des règles d'éthique dans nos relations avec nos parties prenantes
- Transparence : en communiquant régulièrement sur notre démarche et ses résultats à l'ensemble nos parties prenantes

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes intègre pleinement les enjeux liés au changement climatique dans l'ensemble de ses décisions, en veillant à adopter des pratiques durables et en mettant en œuvre des actions concrètes pour réduire son impact environnemental.

Nous nous engageons à participer à la réinvention et au développement de la filière événementielle, à fédérer les parties prenantes autour des enjeux du Développement Durable, et à respecter nos obligations de conformité, dans le but de laisser un héritage positif aux générations futures.

Dans cette dynamique, nous veillons à évaluer nos actions, valoriser les réalisations concrètes et tirer parti des retours d'expérience afin d'adapter nos pratiques et progresser continuellement.

L'objectif final étant de soutenir une transition responsable, portée par l'expertise et l'enthousiasme de nos collaborateurs.

Cannes, le 03/02/2026

Bruno
DESLOQUES

Directeur Général



Renforcer la confiance de tous nos interlocuteurs

- Mesurer la satisfaction de nos clients
- Renforcer nos liens avec nos parties prenantes

Maîtriser nos prestations et celles de nos intervenants et de nos fournisseurs

- Contrôler nos prestations
- Évaluer nos prestataires externes

Améliorer continuellement l'expérience "Palais"

- Proposer de nouvelles prestations de service
- Réaliser des audits
- Gérer la gestion documentaire
- Suivre les processus de la cartographie



Assurer un bon accueil et conditions de travail

- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Améliorer la communication interne et la cohésion d'équipe
- Accompagner le professionnalisme des salariés
- Sensibiliser le personnel : RSE-QSE

Garantir la sûreté des personnes et des biens, sur le site du Palais, la sécurité des événements et la sécurité de nos collaborateurs à l'international

- Sécuriser les accès
- Garantir la protection de tous
- Maîtriser les situations d'urgences
- Protéger les salariés en déplacement à l'étranger

Garantir le respect des droits Humains et des droits de l'Enfant

- Recenser zéro acte répréhensible de la part de nos agents

Renforcer l'engagement territorial et le lien avec les acteurs locaux

- Soutenir les associations et autres acteurs locaux
- Renforcer le réseau de partenaires engagés autour du label Destination Innovante Durable (DID)



Réduire notre impact environnemental

- Gérer durablement les déchets
- Diminuer nos consommations énergétiques
- Mesurer nos émissions de GES (Gaz à Effet de Serre)
- Évoluer avec des partenaires responsables

Assurer la durabilité de l'entreprise

- Moderniser les infrastructures
- Promouvoir une dématérialisation des services

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)



Les ODD grisés indiquent ceux qui ne sont pas directement liés à nos enjeux prioritaires. Seuls les ODD en couleur représentent les thématiques sur lesquelles le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes agit directement à travers sa politique RSE.